

# Rapport annuel et final de mise en œuvre pour l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

## PARTIE A

### IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	CCI
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Provence Alpes Côte d'Azur 2014-2020
Version	2017.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

<b>IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>1</b>
<b>2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>5</b>
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
<b>3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>9</b>
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	9
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] 13	13
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a .....	13
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b .....	15
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a .....	18
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3d .....	21
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a .....	24
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2b .....	26
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c .....	28
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4a .....	30
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4c .....	32
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4d .....	34
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4e .....	36
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 6d .....	38
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 8a .....	40
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 9a .....	42
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10iii.....	44
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 5 / 10iii .....	47
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 5 .....	49
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 .....	50
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 6 / OS6.1 .....	51
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 6 / OS6.2 .....	52
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 .....	53
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7 .....	54
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7 / OS7.1 .....	55
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises .....	56
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	57
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	59
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme .....	59
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013] .....	60

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	63
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»).....	65
Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE).....	66
Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles.....	67
<b>4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....</b>	<b>68</b>
<b>5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES.....</b>	<b>73</b>
<b>6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>74</b>
<b>7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....</b>	<b>79</b>
<b>8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>80</b>
PACA INVESTISSEMENT .....	80
<i>Prises de participation</i> .....	83
<b>9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE .....</b>	<b>87</b>
<b>10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>89</b>
10.1. Grands projets.....	89
10.2. Plans d'action communs.....	92
<b>11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>95</b>
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	95
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	95
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	95
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	96
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	96
<b>12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 .....</b>	<b>97</b>
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	97
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication .....	97
<b>13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....</b>	<b>98</b>
<b>14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>99</b>
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel .....	99
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds .....	99
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales .....	99

14.4.	Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	99
14.5.	Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	100
14.6.	Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées	100
<b>15.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	<b>101</b>
<b>16.</b>	<b>CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement)</b>	<b>102</b>
<b>17.</b>	<b>PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	<b>103</b>
<b>18.</b>	<b>INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [article 19, paragraphes 4 et 6, du règlement (UE) n° 1304/2013 (le cas échéant)]</b>	<b>104</b>
	Documents	105
	Résultats de la dernière validation	106

## **2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

### **2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.**

La stratégie de programmation de fonds européens pour l'année 2017 a fait l'objet d'une délibération adoptée le 8/11/2016.

**La stratégie de programmation 2017 donne la priorité au soutien des entreprises dans les secteurs et filières stratégiques régionales ainsi que sur la formation des demandeurs d'emploi, avec comme objectif de maximiser l'impact sur l'emploi.** Dans ce cadre, 22 appels à propositions ont été lancés dont 17 pour le FEDER et 5 pour le FSE :

La stratégie d'animation est renouvelée par le lancement des appels FEDER et FSE en deux temps :

- Lancement des appels hors ITI : le 3/03/2017 : avec le séminaire "Cap sur les fonds européens"
- Lancement des appels ITI : du 24/04/2017 au 15/12/ 2017 pour les autres appels concernant la politique urbaine dans les quartiers sensibles (ITI).

656 porteurs de projets ont été accompagnés sur les appels 2017.

**La Région a mis l'accent sur une animation proche des territoires avec :**

- 400 participants lors des séminaires organisés en avril et mai 2017 ;
- 244 porteurs accompagnés individuellement.

Dans ce cadre, 124 dossiers (dont 97 pour le FEDER et 27 pour le FSE) ont été déposés en 2017.

#### **1. FEDER :**

Du lancement du PO jusqu'au 31/12/2017, 80 opérations ont été conventionnées avec du FEDER, pour un coût total éligible de 340,4 M€ équivalent à 60 % du financement total du programme (AT comprise). Sur cette même période, les bénéficiaires ont déclaré un total de 62,9 M€ de dépenses, équivalent à 11% du financement total du programme (AT comprise). La ventilation de ces montants par axe prioritaire est disponible à la section 3.1 du RAMO.

En 2017, 49 opérations ont été programmées pour un coût total de 158,4 M€. Environ 75% de ce

montant relève de l'axe prioritaire 1, avec 25 opérations sélectionnées représentant 119,3 M€ de coût total éligible.

En fin d'année, 16 dossiers ont été sélectionnés par les Comités de Programmation mais n'ont pas pu être conventionnés au 31/12/2017. Le montant en coût total de ces projets s'élève à 16, 2 M€. Parmi ces dossiers : 7 concernent l'axe 1 pour un coût total de 3,1 M€, 5 concernent l'axe 3 pour un coût total de 8,8 M€ et 4 l'axe 4 pour un coût total de 4,3 M€.

L'année 2017 a également été marquée par la réception d'un grand nombre de dossiers de demande de subvention : 97 dossiers ont été reçus sur les différents appels ouverts pour un coût total déposé de 364,6 M€. On constate un engouement pour la pi4e avec 31 dossiers déposés (projets de pôles d'échange multimodaux) dont 5 sur les ITI pour un coût total déposé de 174,6 M€. La priorité 2c a également connu un fort succès avec 9 dossiers déposés pour un montant total de 17,3 M€.

**Instruments financiers** : un accord de financement a été signé en mars 2017 avec la SAS PACA Investissement. La stratégie d'investissement de la SAS porte sur le développement des entreprises prioritairement innovantes de tous secteurs pertinents sur le territoire. Elle est décomposée en 3 volets sur les priorités 3a et 3d. En 2017, 4,6 M€ ont été investis sur 13 entreprises.

Volet 1 « Capital risque » dédié aux PME innovantes en phase d'amorçage, de création ou de démarrage. Ce volet répond aux objectifs de la priorité 3a. En 2017, 3,5 M€ investis sur 11 entreprises.

Volet 2 « Capital développement innovant » dédié aux projets de développement d'entreprises innovantes (notamment internationalisation) et ciblant le capital-expansion et le capital-développement. Ce volet répond aux objectifs de la priorité 3d. En 2017, 1,1 M€ investis sur 2 entreprises.

Volet 3 « Capital développement industriel » dédié aux projets de développement d'entreprises industrielles et de services et ciblant le financement du capital-expansion et développement. Ce volet répond aux objectifs de la priorité 3d. Pas d'investissements réalisés en 2017.

Les frais et coûts de gestion, pour l'année 2017 représentent un peu plus de 500 000€ pour les deux priorités.

**En ce qui concerne les Investissements Territoriaux Intégrés**, 8 opérations ont été programmées en 2017 pour un coût total de 4,4 M€ sur les axes prioritaires 3 et 4 (dont 7 sur l'axe 4) :

ITI TPM : 2 opérations programmées (0,37 M€)

ITI NCA : 2 opérations programmées (0,57 M€)

ITI MPM : 4 opérations programmées dont 1 sur l'axe 3 (3,5 M€)

La programmation des ITI sur l'axe 4 est détaillée à la section 3.1 du RAMO.

## **2. FSE régional**

Du lancement du PO jusqu'au 31/12/2017, 45 opérations ont été conventionnées avec du FSE pour un coût total éligible de 99,1 M€, équivalent à 33,8 % du financement total du programme (AT comprise). Le total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion s'élève à 45,2 M€, équivalent à 15,41 % du financement total du programme (AT comprise). La ventilation de ces montants par objectif spécifique est disponible à la section 3.1 du présent RAMO.

Si 7 dossiers ont été programmés en 2017 pour un montant total de 58,4 M€, seuls deux dossiers issus des appels 2016 ont pu être conventionnés avant le 31.12.2017 pour un montant total de 1,4 M€. Les dossiers non conventionnés sont majoritairement passés à des sessions de programmation ne permettant pas un conventionnement avant le 31.12.2017. La dynamique de programmation est maintenue principalement au regard du cofinancement de la commande publique de formation avec deux dossiers programmés sur l'OS5b pour près de 56 M€ en 2017, malheureusement ces dossiers n'ont pas pu être conventionnés avant le 31.12.2017.

En 2017, la DAE a également organisé dans chaque département des réunions d'informations pour présenter les appels FSE 2017. Nous constatons que ce n'est pas ces réunions d'information qui ont permis d'avoir davantage de dossiers déposés et programmés. Malgré un envoi très large aux structures intervenant dans le champ de la formation (environ 250 structures invitées) et le succès de l'atelier dédié au FSE qui a rassemblé 70 participants sur les 6 réunions, force est de constater que peu de porteurs de projets ont donné suite. Seul 3 porteurs de projets ont repris contact suite à ces réunions et deux ont déposé un dossier de demande en 2017.

Lors de ces réunions, un des principaux points de blocage remontés par les porteurs de projets est la difficulté à mobiliser des cofinancements sur la thématique de la formation.

L'évaluation ex-ante pour la mise en oeuvre d'un Instrument Financier sur le FSE a rendu ses conclusions dans un rapport remis en Août 2017. Malheureusement, la mise en oeuvre d'un tel outil ne sera pas envisageable sur cette période de programmation en raison de la complexité de la mise en oeuvre.

L'enveloppe FSE accordée au programme régional a été révisée en 2017 suite à l'allocation de nouveaux crédits attribués à l'IEJ pour la période 2017-2020.

La Région bénéficie d'une enveloppe de 2 095 616 M€ pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var qui sera gérée directement par l'Etat.

Cette nouvelle maquette financière FSE a été validée par le comité de suivi du 28/11/2017.

### 3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

#### 3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	RECHERCHE, INNOVATION, PME	<p>Depuis 2014, 40 opérations ont été conventionnées sur l'axe prioritaire 1 pour un coût total de 191,3 M€, soit 94,66 % de l'allocation totale et un montant FEDER de 79.8 M€ soit un taux de programmation de 78,96 %. Sur cette même période, les bénéficiaires ont présenté à l'autorité de gestion un montant total de 39,4 M€ de dépenses, soit 19,5 % de l'allocation totale.</p> <p>Par priorité d'investissement, les montants de FEDER se répartissent de la manière suivante :            Sur la PI 1a : Depuis 2014, le montant de FEDER programmé est de 18 M€ soit 165.42 % de FEDER. En 2017, 5 dossiers ont été programmés et conventionnés pour 4,3 M€ de FEDER.</p> <p>Sur la PI 1b : Depuis 2014, le montant de FEDER programmé est de 31,2 M€ soit 71,69 % de FEDER. En 2017, 6 dossiers ont été programmés et conventionnés 2,2 M€ de FEDER ont été programmés et conventionnés.</p> <p>Sur la PI 3a : Depuis 2014, le montant de FEDER programmé est de 14,8 M€ soit 78.85 % de FEDER. En 2017, aucun dossier programmé en 2017 n'a pu être conventionné avant le 31.12.2017.</p> <p>Sur la PI 3d : Depuis 2014, le montant de FEDER programmé est de 15,6 M€ soit 56,48 % de l'enveloppe FEDER. En 2017, 3 dossiers ont été programmés et conventionnés pour 0,5 M€ de FEDER.</p> <p>Les problèmes majeurs rencontrés dans la mise en œuvre de l'axe et les mesures prises pour y remédier sont développés en section 4 du présent RAMO.</p>
2	DEVELOPPER L'ECONOMIE ET LES SERVICES NUMERIQUES	<p>Depuis 2014, 8 opérations ont été conventionnées sur l'axe prioritaire 2 pour un coût total éligible de 82,2 M€ soit 94,27 % de l'allocation totale et un montant de FEDER de 21,8 M€ soit un taux de programmation de 50.21 %. Sur cette même période, les bénéficiaires ont présenté à l'autorité de gestion un montant total de 15,8 M€ de dépenses, soit 18,13 % de l'allocation totale.</p> <p>Par priorité d'investissement, ces montants se répartissent de la manière suivante :            Sur la PI 2a : Depuis 2014, le montant de FEDER programmé est de 19 032 000 € soit 76.82 % de l'enveloppe FEDER réparti sur 2 dossiers programmés en 2015. En 2017, un appel a été ouvert, donnant lieu au dépôt d'un dossier de demande de subvention qui était en cours d'instruction fin 2017.</p> <p>Sur la PI 2b : Depuis 2014, aucun dossier n'a été programmé sur cette priorité. En effet, un appel a été</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>ouvert en 2015 mais les 4 dossiers reçus en réponse à cet appel ont été refusés pour inéligibilité. Fin 2016, un nouvel appel a été ouvert sur cette priorité axé sur les PME donnant lieu au dépôt de 8 dossiers. Cependant, 6 d'entre eux ont été refusés pour inéligibilité aux critères de l'appel qui ciblait les PME du secteur industriel, 1 dossier a été abandonné et le dernier dossier était encore en cours d'instruction fin 2017.</p> <p>Sur la PI 2c : Depuis 2014, le montant de FEDER programmé sur la priorité est de 2 860 496 € soit 28.60 % de l'enveloppe FEDER. En 2017, 1 opération a été programmée et conventionnée en 2017, cette dernière s'élevant à 0,76 M€ de coût total et à 0,38 M€ de FEDER.</p> <p>Les problèmes majeurs rencontrés dans la mise en oeuvre de l'axe et les mesures prises pour y remédier sont développés en section 4 du présent RAMO.</p>
3	TRANSITION ENERGETIQUE ET VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES	<p>Depuis 2014, 23 opérations ont été conventionnées sur l'axe prioritaire 3 pour un coût total éligible de 56,9 M€ soit 25,66 % de l'allocation totale et un montant de FEDER de 17,8 M€ soit un taux de programmation de 16.04 %. Sur cette même période, les bénéficiaires ont présenté à l'autorité de gestion un montant total de 11,6 M€ de dépenses, soit 5,24 % de l'allocation totale.</p> <p>Par priorité d'investissement, ces montants se répartissent de la manière suivante :</p> <p>Sur la PI 4a : La programmation sur cette priorité a débuté en 2017 avec un dossier programmé pour un montant FEDER de 0,9 M€ soit 9.42% de la maquette FEDER. Il s'agit du projet Massileo de réseau d'eau tempérée par thalassothermie développé par EDF Optimal situé à Marseille. L'instruction de ce dossier a nécessité des analyses juridiques et de analyses technico-financières qui ont retardé sa programmation. Le projet fait partie des 5 finalistes de la catégorie Energy Union Climate Change des REGIO STARS 2017.</p> <p>Sur la PI 4c : Depuis 2014, la programmation atteint 5,9 M€ de FEDER soit 19.98% de l'enveloppe. L'ensemble des dossiers programmés en 2017 sont passés en comité de fin d'année, ne permettant pas un conventionnement avant le 31.12.2017.</p> <p>Sur la PI 4d : Depuis 2014, aucun dossier n'a été programmé sur cette priorité. L'appel ouvert en 2015 n'a donné lieu à aucun dépôt de dossier. Les 4 dossiers déposés sur l'appel 2017 sont en cours d'instruction fin 2017.</p> <p>Sur la PI 4e : Depuis 2014, la programmation atteint 7,5 M€ de FEDER soit 17.06% de FEDER. En 2017, 2 dossiers ont été programmés pour 1,6 M€ de FEDER.</p> <p>Sur la PI 6d : Depuis 2014, la programmation atteint 3,3 M€ de FEDER soit 18.53% de FEDER. En 2017, 1 dossier a été programmé pour 0,4 M€ de FEDER.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
4	INCLUSION SOCIALE PAR L'EMPLOI	<p>Depuis 2014, 7 opérations ont été conventionnées sur l'axe prioritaire 4 pour un coût total éligible de 5 M€ soit 13.32 % de l'allocation totale et un montant de FEDER de 2,4 M€ soit un taux de programmation de 13.12 %. Sur cette même période, les bénéficiaires ont présenté à l'autorité de gestion un montant total de 1,06 M€ de dépenses, soit 2,84 % de l'allocation totale.</p> <p>Par priorité d'investissement, ces montants se répartissent de la manière suivante :</p> <p>Sur la PI 8a : Le montant de FEDER programmé est de 0,6 M€.</p> <p>Sur la PI 9a : Le montant de FEDER programmé est de 1,8M€.</p> <p>Cet axe repose en majorité (65% de sa maquette FEDER) sur une mise en œuvre via les 4 ITI sélectionnés sur le PO PACA. Le temps de conventionnement (année 2015) et le démarrage tardif du lancement des appels à propositions par ces ITI expliquent le faible taux de programmation.</p> <p>En 2017, malgré 7 opérations programmées sur cet axe pour les ITI seules 3 ont pu être conventionnées avant le 31.12.2017 :</p> <p>2 opérations sur l'ITI MPM pour un montant FEDER de 1,2 M€. 1 opération sur la priorité 8a pour 0,3 M€ FEDER et 1 opération sur la priorité 9a pour 0,9 M€ de FEDER.</p> <p>1 opération sur l'ITI NCA sur la priorité 8a pour un montant FEDER de 0,2 M€.</p> <p>Les 4 opérations non conventionnées se répartissent sur les ITI TPM, NCA et MPM pour un montant FEDER de 2,1 M€ (priorité 9a).</p> <p>Concernant l'ITI Grand Avignon, les premiers appels à propositions ont été lancés courant 2017 et 4 dossiers ont été déposés sur la priorité 9a et sont en cours d'instruction fin 2017.</p> <p>Les problèmes majeurs rencontrés dans la mise en oeuvre de l'axe et les mesures prises pour y remédier sont développés en section 4 du présent RAMO.</p>
5	INVESTIR DANS LES COMPETENCES, L'EDUCATION, LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE	<p>Depuis 2014, le coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien sur l'axe prioritaire 5 est de 99,1 M€ soit 33,8 % de l'allocation totale. Le montant de FSE programmé est de 76.5 M€, soit un taux de programmation de 53,31 %. Le montant de dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion est de 43,3 M€, soit 15,33 % de l'allocation totale.</p> <p>Par objectif spécifique, ces montants se décomposent de la manière suivante :</p> <p>OS5a : Depuis 2014, le montant de FSE programmé sur l'OS est de 2,3 M€. En 2017, 0,6 M€ de FSE ont</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>été conventionnés.</p> <p>OS5b : Depuis 2014, le montant de FSE programmé sur l'OS est de 42,8 M€. En 2017, 0,08 M€ de FSE ont été conventionnés.</p> <p>OS5c : Depuis 2014, le montant de FSE programmé sur l'OS est de 2,3 M€. Aucun dossier n'a été conventionné en 2017 sur cet OS.</p> <p>OS5d : Depuis 2014, le montant de FSE programmé sur l'OS est de 0,4 M€. Aucun dossier n'a été conventionné en 2017 sur cet OS.</p> <p>Les problèmes majeurs rencontrés dans la mise en oeuvre de l'axe et les mesures prises pour y remédier sont développés en section 4 du présent RAMO.</p>
6	Assistance technique FEDER	<p>Depuis 2014, le coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien sur l'axe prioritaire 6 est de 4,9 M d'€ soit 24,67 % de l'allocation totale.</p> <p>Le montant de dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'Autorité de gestion est de 3,6 M d'€, soit 18,34 % de l'allocation totale.</p> <p>Aucun dossier d'assistance technique n'a été conventionné en 2017.</p>
7	Assistance technique FSE	<p>Depuis 2014, le coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien sur l'axe prioritaire 7 est de 2,7 M d'€ soit 26,61 % de l'allocation totale.</p> <p>Le montant de dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'Autorité de gestion est de 1,8 M d'€, soit 17,43 % de l'allocation totale</p> <p>Aucun dossier d'assistance technique n'a été conventionné en 2017.</p>

### 3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - RECHERCHE, INNOVATION, PME
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	15,00			0,00			
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	15,00			56,15			Valeur 2015 corrigée
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	50,00			0,00			
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	50,00			550,50			
F	IR1a	Nombre d'infrastructure développée ou équipée soutenue	Infrastructure	Plus développées	6,00			0,00			
S	IR1a	Nombre d'infrastructure développée ou équipée soutenue	Infrastructure	Plus développées	6,00			24,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	38,25			37,25			0,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00			0,00			0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	281,50			275,50			0,00		
F	IR1a	Nombre d'infrastructure développée ou équipée soutenue	0,00			0,00			0,00		
S	IR1a	Nombre d'infrastructure développée ou équipée soutenue	12,00			11,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - RECHERCHE, INNOVATION, PME
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	OS1a - ACCROITRE LES ACTIVITES DE RECHERCHE SUR LES DOMAINES PRIORITAIRES DE LA SRI-SI

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir1a	Nombre de publications dans les DAS et les Ket's	publication	Plus développées	0,00	2014	0,00	1 025,00		Valeur 2017 actualisée (rapport INNO) : baisse de la valeur à mettre en perspective avec le changement de méthodologie dans le calcul de la valeur initiale (méthodologie décrite dans la lettre d'accompagnement du présent RAMO) Pour les indicateurs de résultats Ir1a (OS1a) et Ir3a (OS3a) les valeurs «0 » semblent correspondre aux valeurs inscrites dans le PO validé sous SFC. Ces valeurs ne pourront être modifiées qu'à la révision. Y figureront alors les valeurs quantifiées dans le plan d'action (cf. Point 7 et 11)

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir1a	Nombre de publications dans les DAS et les Ket's	1 821,00		1 821,00		1 821,00	

Axe prioritaire	1 - RECHERCHE, INNOVATION, PME
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	80,00			0,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	80,00			82,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	35 000 000,00			0,00			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	35 000 000,00			32 637 780,32			
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Plus développées	30,00			0,00			
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Plus développées	30,00			81,00			Le dépassement résulte d'une sous-estimation initiale de la cible visée, conjuguée à la programmation en 2015 d'un projet de programme d'actions trisannuel d'un grand incubateur régional (SATT Sud Est) qui prévoit de soutenir 60 entreprises entre janvier 2016 et décembre 2018.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	75,00			61,00			0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	30 404 321,44			9 975 824,39			0,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00			0,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	74,00			61,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - RECHERCHE, INNOVATION, PME
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales
Objectif spécifique	OS1b - DEVELOPPER L'INNOVATION, LA CREATION DE VALEUR ET L'EMPLOI DANS LES DOMAINES D'ACTIVITES STRATEGIQUES (DAS) ET PAR LES TECHNOLOGIES GENERIQUES CLES (KETs)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir1b1	Pourcentage d'entreprises innovantes ayant plus de 5% de leur chiffre d'affaires consacrée aux dépenses R&D dans les DAS et KET's	entreprises	Plus développées	33,00	2011	50,00	76,00		valeur quantifiée dans rapport INNO actualisée pour 2017
Ir1b2	Nombre de brevets déposés par les entreprises régionales dans les DAS et KET's	brevets	Plus développées	0,00		0,00	586,00		valeur quantifiée dans rapport INNO actualisée pour 2017 Le plan d'action relatif à la CEA G7 (relatif à la fixation des valeurs de 7 indicateurs de résultat FEDER) a été soumis par SFC le 23 décembre 2015 conformément aux engagements pris à la validation du PO FEDER-FSE et approuvé par la DG Régio le 26 Janvier 2016. Les valeurs manquantes pour cet indicateur sont les suivantes : 513 (Valeur de référence 2014) ; 539 (Valeur cible 2023). Ces valeurs seront intégrées dans le PO FEDER-FSE à la première révision du programme.
Ir1b3	Création d'emplois dans les DAS et les technologies génériques clefs	nombre d'emplois	Plus développées	0,00	2013	3 000,00	207 443,00		valeur quantifiée dans rapport INNO actualisée pour 2017 Le plan d'action relatif à la CEA G7 (relatif à la fixation des valeurs de 7 indicateurs de résultat FEDER) a été soumis par SFC le 23 décembre 2015 conformément aux engagements pris à la validation du PO FEDER-FSE et approuvé par la DG Régio le 26 Janvier 2016. Les valeurs manquantes pour cet indicateur sont les suivantes : 196 678 (Valeur de référence 2014) ; 199 678 (Valeur cible 2023). Ces valeurs seront intégrées dans le PO FEDER-FSE à la première révision du programme. La valeur cible 2023 (3000) qui remonte dans SFC sera donc rectifiée lors d'une révision du PO.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir1b1	Pourcentage d'entreprises innovantes ayant plus de 5% de leur chiffre d'affaires consacrée aux dépenses R&D dans les DAS et KET's	33,00		33,00		33,00	
Ir1b2	Nombre de brevets déposés par les entreprises régionales dans les DAS et KET's	513,00		513,00		513,00	
Ir1b3	Création d'emplois dans les DAS et les technologies génériques clefs	196 678,00		196 678,00		196 678,00	

Axe prioritaire	1 - RECHERCHE, INNOVATION, PME
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	856,00			0,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	856,00			62,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	840,00			0,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	840,00			120,00			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	4 000 000,00			0,00			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	4 000 000,00			21 269 456,21			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	150,00			0,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	150,00			155,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	62,00			8,00			0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	120,00			70,00			0,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	21 269 456,21			269 456,21			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	135,00			120,00			0,00		



Axe prioritaire	1 - RECHERCHE, INNOVATION, PME
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	OS3a - Renforcer la création d'entreprise, prioritairement dans les Domaines d'Activités Stratégiques.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir3a	Taux de création d'entreprises dans les DAS	Entreprises	Plus développées	0,00	2014	0,00	9,90		Valeur actualisée en 2017 (Rapport INNO) : nouvelle méthodologie de calcul de l'indicateur en 2017 (méthodologie initiale impossible à reproduire strictement). On constate alors qu'en 2016 36 777 établissements ont été créés en région PACA dont 3643 dans les DAS et les KET's soit 9.9 % des créations totales. En extrapolant cette nouvelle méthodologie de calcul pour 2014, 2015 et 2016, on constate que le taux de création est stable depuis 2014. Pour les indicateurs de résultats Ir1a (OS1a) et Ir3a (OS3a) les valeurs «0 » semblent correspondre aux valeurs inscrites dans le PO validé sous SFC. Ces valeurs ne pourront être modifiées qu'à la révision. Y figureront alors les valeurs quantifiées dans le plan d'action (cf. Point 7 et 11)

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir3a	Taux de création d'entreprises dans les DAS	14,53		14,53		14,53	

Axe prioritaire	1 - RECHERCHE, INNOVATION, PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	600,00			0,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	600,00			48,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	500,00			0,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	500,00			45,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises		300,00			0,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises		300,00			0,00			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	15 000 000,00			0,00			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	15 000 000,00			28 104 131,38			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	150,00			0,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	150,00			20,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	45,00			0,00			0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	45,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	27 500 000,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - RECHERCHE, INNOVATION, PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS3d - Développer les entreprises, notamment à l'international

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir3d	Excédent du commerce extérieur régional (hors secteurs pétroliers et hydrocarbures)	Milliards d'euros	Plus développées	1,00	2012	1,50	-2,80		Indicateur macro régional : Hors produits énergétiques, le solde commercial de la région en 2017 s'est creusé à -2,8 Mds€. Les échanges régionaux ont reculé de près de -4 Mds€ en 2016, atteignant environ 50 Mds€ en 2016. PACA se maintient cependant à son 7ème rang des régions françaises exportatrices. Après un recul initié en 2013, le déficit commercial se stabilise à un peu plus de -9 Mds€ en 2015 et 2016. Hors produits énergétiques, le solde commercial déficitaire de la région se creuse nettement en un an passant de -214 M€ à -2,4 Mds€. Alors que les ventes reculent à destination des clients traditionnels de la région, celles à destination notamment du Japon et des Emirats Arabes Unis enregistrent de belles progressions. (CF note de la DIRECCTE PACA du 22/08/2017).

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir3d	Excédent du commerce extérieur régional (hors secteurs pétroliers et hydrocarbures)	0,13		1,00		1,00	

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'ECONOMIE ET LES SERVICES NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Plus développées	100 000,00			0,00			
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Plus développées	100 000,00			75 649,00			
F	IR2a	Nombre de prises FTTH financées pour les territoires concernés par le déploiement public	Prises FTTH	Plus développées	310 000,00			0,00			
S	IR2a	Nombre de prises FTTH financées pour les territoires concernés par le déploiement public	Prises FTTH	Plus développées	310 000,00			66 235,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00			0,00			0,00		
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	75 649,00			75 649,00			0,00		
F	IR2a	Nombre de prises FTTH financées pour les territoires concernés par le déploiement public	0,00			0,00			0,00		
S	IR2a	Nombre de prises FTTH financées pour les territoires concernés par le déploiement public	66 235,00			66 235,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'ECONOMIE ET LES SERVICES NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	OS2a - CONNECTER AU TRES HAUT DEBIT LES SITES PRIORITAIRES, STRATEGIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir2a	Nombre de Sites prioritaires raccordés au THD dans les zones délimitées par l'initiative privée	Site prioritaire	Plus développées	0,00	2013	0,00	78,00		Le plan d'action relatif à la CEA G7 (relatif à la fixation des valeurs de 7 indicateurs de résultat FEDER) a été soumis par SFC le 23 décembre 2015 conformément aux engagements pris à la validation du PO FEDER-FSE et approuvé par la DG Régio le 26 Janvier 2016. Les valeurs manquantes pour cet indicateur sont les suivantes : 78 (Valeur de référence 2014) ; 443 (Valeur cible 2023). Ces valeurs seront intégrées dans le PO FEDER-FSE à la première révision du programme.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir2a	Nombre de Sites prioritaires raccordés au THD dans les zones délimitées par l'initiative privée	78,00		78,00		78,00	

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'ECONOMIE ET LES SERVICES NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2b - Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	80,00			0,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	80,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'ECONOMIE ET LES SERVICES NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2b - Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC
Objectif spécifique	OS2b - Renforcer les usages du numérique dans les PME/TPE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir2b	Taux de PME déclarant des usages avancés	% d'entreprises	Plus développées	0,00	2014	0,00	44,90		Le plan d'action relatif à la CEA G7 (relatif à la fixation des valeurs de 7 indicateurs de résultat FEDER) a été soumis par SFC le 23 décembre 2015 conformément aux engagements pris à la validation du PO FEDER-FSE et approuvé par la DG Régio le 26 Janvier 2016. Les valeurs manquantes pour cet indicateur sont les suivantes : 42 % (Valeur de référence 2014) ; 65 % (Valeur cible 2023). Ces valeurs seront intégrées dans le PO FEDER-FSE à la première révision du programme.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir2b	Taux de PME déclarant des usages avancés	42,00		42,00		42,00	

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'ECONOMIE ET LES SERVICES NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	IR2c	Nombre de nouveaux produits ou services numériques réalisés et/ou améliorés	Nouveaux produits ou services	Plus développées	35,00			0,00			
S	IR2c	Nombre de nouveaux produits ou services numériques réalisés et/ou améliorés	Nouveaux produits ou services	Plus développées	35,00			22,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IR2c	Nombre de nouveaux produits ou services numériques réalisés et/ou améliorés	0,00			0,00			0,00		
S	IR2c	Nombre de nouveaux produits ou services numériques réalisés et/ou améliorés	22,00			1,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'ECONOMIE ET LES SERVICES NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	OS2c - Développer les services numériques au service des territoires et des citoyens

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir2c	Part du territoire régional ayant développé des nouveaux services numériques	population	Plus développées	0,00	2013	0,00	73,00		Le plan d'action relatif à la CEA G7 (relatif à la fixation des valeurs de 7 indicateurs de résultat FEDER) a été soumis par SFC le 23 décembre 2015 conformément aux engagements pris à la validation du PO FEDER-FSE et approuvé par la DG Régio le 26 Janvier 2016. Les valeurs manquantes pour cet indicateur sont les suivantes : 73.4 % (Valeur de référence 2014) ; 85 %(Valeur cible 2023). Ces valeurs seront intégrées dans le PO FEDER-FSE à la première révision du programme.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir2c	Part du territoire régional ayant développé des nouveaux services numériques	73,04		73,40		73,40	

Axe prioritaire	3 - TRANSITION ENERGETIQUE ET VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	80,00			0,00			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	80,00			2,30			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	39 000,00			0,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	39 000,00			616,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - TRANSITION ENERGETIQUE ET VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	OS4a - AUGMENTER LA PART D'ENERGIE RENOUVELABLE DANS LA CONSOMMATION D'ENERGIE REGIONALE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir4a	Part des énergies renouvelables produites dans la consommation finale brute d'énergie	pourcentage	Plus développées	10,00	2011	20,00	11,20		valeur actualisée pour 2017

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir4a	Part des énergies renouvelables produites dans la consommation finale brute d'énergie	10,40		10,00		10,00	

Axe prioritaire	3 - TRANSITION ENERGETIQUE ET VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	5 000,00			0,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	5 000,00			1 282,00			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	17 000 000,00			0,00			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	17 000 000,00			921 234,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	47 000,00			0,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	47 000,00			2 686,62			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00			0,00			0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 282,00			860,00			0,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	921 234,00			185 934,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 686,62			2 160,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - TRANSITION ENERGETIQUE ET VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	OS4c - ACCROITRE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DU LOGEMENT ET DES BATIMENTS PUBLICS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir4c	Consommation d'énergie totale des secteurs du logement et du tertiaire public	Millions de Tep/an (tonnes équivalent pétrole)	Plus développées	4,20	2012	3,50	3,72		valeur actualisée pour 2017

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir4c	Consommation d'énergie totale des secteurs du logement et du tertiaire public	3,90		4,20		4,20	

Axe prioritaire	3 - TRANSITION ENERGETIQUE ET VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES
Priorité d'investissement	4d - Développer et mettre en œuvre des systèmes de distribution intelligents qui fonctionnent à basse et moyenne tension

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	Utilisateurs	Plus développées	10 000,00			0,00			
S	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	Utilisateurs	Plus développées	10 000,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	0,00			0,00			0,00		
S	CO33	Efficacité énergétique: Nombre d'utilisateurs d'énergie supplémentaires connectés à des réseaux intelligents	0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - TRANSITION ENERGETIQUE ET VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES
Priorité d'investissement	4d - Développer et mettre en œuvre des systèmes de distribution intelligents qui fonctionnent à basse et moyenne tension
Objectif spécifique	OS4d - REALISER DES ECONOMIES D'ENERGIE GRACE AUX SYSTEMES INTELLIGENTS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir4d	Pourcentage d'économies d'énergies pour les connectés à un réseau intelligent (économies d'énergie par actions de maîtrise de l'énergie et pilotage optimisé + énergie autoproduite)	économies d'énergie	Plus développées	3,00	2012	35,00	3,00		valeur non actualisée en 2017

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir4d	Pourcentage d'économies d'énergies pour les connectés à un réseau intelligent (économies d'énergie par actions de maîtrise de l'énergie et pilotage optimisé + énergie autoproduite)	3,00		3,00		3,00	

Axe prioritaire	3 - TRANSITION ENERGETIQUE ET VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4e**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO12	Chemin de fer: longueur totale des lignes ferroviaires reconstruites ou modernisées	km	Plus développées	25,00			0,00			
S	CO12	Chemin de fer: longueur totale des lignes ferroviaires reconstruites ou modernisées	km	Plus développées	25,00			0,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	18 252,00			0,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	18 252,00			19 351,14			
F	IR4e3	Nombre de gares (ferroviaires ou routières) aménagées en pôle d'échanges	Pôles d'échanges	Plus développées	10,00			0,00			
S	IR4e3	Nombre de gares (ferroviaires ou routières) aménagées en pôle d'échanges	Pôles d'échanges	Plus développées	10,00			5,00			
F	IR4e4	Nombres de services de déplacement 'alternatifs' améliorés ou créés dans les quartiers sensibles	Services de déplacements alternatifs	Plus développées	5,00			0,00			
S	IR4e4	Nombres de services de déplacement 'alternatifs' améliorés ou créés dans les quartiers sensibles	Services de déplacements alternatifs	Plus développées	5,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO12	Chemin de fer: longueur totale des lignes ferroviaires reconstruites ou modernisées	0,00			0,00			0,00		
S	CO12	Chemin de fer: longueur totale des lignes ferroviaires reconstruites ou modernisées	0,00			0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	15 351,14			0,00			0,00		
F	IR4e3	Nombre de gares (ferroviaires ou routières) aménagées en pôle d'échanges	0,00			0,00			0,00		
S	IR4e3	Nombre de gares (ferroviaires ou routières) aménagées en pôle d'échanges	3,00			0,00			0,00		
F	IR4e4	Nombres de services de déplacement 'alternatifs' améliorés ou créés dans les quartiers sensibles	0,00			0,00			0,00		
S	IR4e4	Nombres de services de déplacement 'alternatifs' améliorés ou créés dans les quartiers sensibles	0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - TRANSITION ENERGETIQUE ET VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	OS4e - AUGMENTER LE REPORT MODAL SUR LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir4e1	Fréquentation annuelle des principaux réseaux de transports collectifs des 3 grandes métropoles (Marseille, Toulon, Nice) et du ferroviaire régional	Millions de voyageurs TER/an	Plus développées	332,00		415,16	324,39		valeur non actualisée pour 2017
Ir4e2	Pourcentage de la part modale des transports collectifs pour les déplacements au quotidien	part modale	Plus développées	8,00	2013	10,00	8,00		valeur non actualisée pour 2017

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir4e1	Fréquentation annuelle des principaux réseaux de transports collectifs des 3 grandes métropoles (Marseille, Toulon, Nice) et du ferroviaire régional	324,39		332,00		332,00	
Ir4e2	Pourcentage de la part modale des transports collectifs pour les déplacements au quotidien	8,00		8,00		8,00	

Axe prioritaire	3 - TRANSITION ENERGETIQUE ET VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 6d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	IR6d2	Linéaire de cours d'eau restauré	km	Plus développées	200,00			0,00			
S	IR6d2	Linéaire de cours d'eau restauré	km	Plus développées	200,00			11,56			
F	Ir6d	Ouvrage de restauration de continuité	Ouvrage	Plus développées	15,00			0,00			
S	Ir6d	Ouvrage de restauration de continuité	Ouvrage	Plus développées	15,00			9,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IR6d2	Linéaire de cours d'eau restauré	0,00	0,00		0,00			0,00		
S	IR6d2	Linéaire de cours d'eau restauré	7,96			0,00			0,00		
F	Ir6d	Ouvrage de restauration de continuité	0,00			0,00			0,00		
S	Ir6d	Ouvrage de restauration de continuité	7,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - TRANSITION ENERGETIQUE ET VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	OS6d - REDUIRE LA PRESSION SUR LA BIODIVERSITE EN INTERVENANT SUR LES TRAMES VERTES ET BLEUES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir6d	Surfaces artificialisées	ha/an	Plus développées	9 386,00	2012	5 000,00	9 097,00		valeur non actualisée pour 2017

  

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir6d	Surfaces artificialisées	9 097,00		9 097,00		9 097,00	

Axe prioritaire	4 - INCLUSION SOCIALE PAR L'EMPLOI
Priorité d'investissement	8a - Soutenir la création de pépinières d'entreprises ainsi que les aides à l'investissement en faveur des indépendants, des microentreprises et de la création d'entreprise

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 8a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	150,00			0,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	150,00			402,00			
F	IR8a	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	m2	Plus développées	4 200,00			0,00			
S	IR8a	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	m2	Plus développées	4 200,00			481,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00			0,00			0,00		
F	IR8a	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	0,00			0,00			0,00		
S	IR8a	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	389,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - INCLUSION SOCIALE PAR L'EMPLOI
Priorité d'investissement	8a - Soutenir la création de pépinières d'entreprises ainsi que les aides à l'investissement en faveur des indépendants, des microentreprises et de la création d'entreprise
Objectif spécifique	OS8a4 - DEVELOPPER LES ACTIVITES ET LES EMPLOIS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir8a	Taux de chômage dans les agglomérations	Chômeur	Plus développées	11,60	2012	10,00	11,47		

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir8a	Taux de chômage dans les agglomérations	11,60		11,60		11,60	

Axe prioritaire	4 - INCLUSION SOCIALE PAR L'EMPLOI
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 9a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	104 000,00			0,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	104 000,00			39 273,00			
F	IR9a	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins de services sociaux	m2	Plus développées	4 000,00			0,00			
S	IR9a	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins de services sociaux	m2	Plus développées	4 000,00			2 510,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	1 351,00			0,00			0,00		
F	IR9a	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins de services sociaux	0,00			0,00			0,00		
S	IR9a	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins de services sociaux	1 170,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - INCLUSION SOCIALE PAR L'EMPLOI
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	OS9a4 - AMELIORER L'EMPLOYABILITE DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir9a	Niveau d'équipement dans les agglomérations	Equipement	Plus développées	1 567,00	2013	1 645,00	1 600,00		valeur non actualisée pour 2017

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir9a	Niveau d'équipement dans les agglomérations	1 600,00		1 567,00		1 567,00	

Axe prioritaire	5 - INVESTIR DANS LES COMPETENCES, L'EDUCATION, LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 5 / 10iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						2 356,00	1 205,00	1 151,00				8,00	4,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						605,00	343,00	262,00				0,00	1,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	148,00			140,00	115,00	25,00	0,95			0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						4 860,00	2 371,00	2 489,00				2,00	3,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	3 254,00			3 306,00	1 599,00	1 707,00	1,02			2,00	2,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						1 551,00	741,00	810,00				1,00	2,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	59,00			67,00	52,00	15,00	1,14			0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						4 764,00	2 361,00	2 403,00				6,00	3,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	2 218,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	487,00	489,00	710,00	658,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	160,00	109,00	181,00	151,00	2,00	1,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	48,00	10,00	66,00	14,00	1,00	1,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	903,00	893,00	1 466,00	1 593,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	632,00	689,00	965,00	1 016,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	286,00	306,00	446,00	502,00	8,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	27,00	4,00	18,00	11,00	7,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	982,00	994,00	1 373,00	1 406,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	5 - INVESTIR DANS LES COMPETENCES, L'EDUCATION, LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
Ir101	Taux de participation des acteurs de l'orientation à un programme global innovant	Plus développées	Proportion		Proportion	60,00 %						4,40 %	0,00%	0,00%	4,40 %	0,00%	0,00%	
Ir102	Taux de satisfaction des professionnels ayant suivi une formation	Plus développées	Proportion		Proportion	83,00 %						%	%	%	0,00 %	0,00%	0,00%	
Ir103	Taux de satisfaction des publics accueillis	Plus développées	Proportion		Proportion	79,00 %			111,82			88,34 %	88,18%	88,17%	0,00 %	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel		
Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ir101	Taux de participation des acteurs de l'orientation à un programme global innovant	Plus développées	4,40%	0,00%	0,00%	4,40%	0,00%	0,00%		4,40%	0,00%	0,00%	4,40%	0,00%	0,00%
Ir102	Taux de satisfaction des professionnels ayant suivi une formation	Plus développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%
Ir103	Taux de satisfaction des publics accueillis	Plus développées	88,34%	88,18%	88,17%	89,00%	88,70%	88,70%		88,00%	87,90%	87,90%	88,00%	87,90%	87,90%

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ir101	Taux de participation des acteurs de l'orientation à un programme global innovant	Plus développées	4,40%	0,00%	0,00%	4,40%	0,00%	0,00%
Ir102	Taux de satisfaction des professionnels ayant suivi une formation	Plus développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%
Ir103	Taux de satisfaction des publics accueillis	Plus développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%

Axe prioritaire	5 - INVESTIR DANS LES COMPETENCES, L'EDUCATION, LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 5 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				7 066,00	3 446,00	3 620,00				68,00	39,00	29,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				2 224,00	1 037,00	1 187,00				17,00	12,00	5,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				3 745,00	2 115,00	1 630,00				4,00	2,00	2,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	271,00	136,00	135,00	621,00	493,00	128,00	2,29	3,63	0,95	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	4 930,00	2 465,00	2 465,00	5 184,00	2 974,00	2 210,00	1,05	1,21	0,90	21,00	10,00	11,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				287,00	121,00	166,00				1,00	0,00	1,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				276,00	117,00	159,00				1,00	0,00	1,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	1 380,00	690,00	690,00	2 914,00	1 775,00	1 139,00	2,11	2,57	1,65	14,00	10,00	4,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	4 141,00	2 071,00	2 070,00	6 379,00	3 184,00	3 195,00	1,54	1,54	1,54	19,00	13,00	6,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				1 466,00	559,00	907,00				39,00	18,00	21,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				2 500,00	1 229,00	1 271,00				6,00	4,00	2,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				1 292,00	578,00	714,00				1,00	0,00	1,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				1 444,00	585,00	859,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	19,00	10,00	9,00	1 345,00	728,00	617,00	70,79	72,80	68,56	12,00	6,00	6,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				619,00	259,00	360,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				2 709,00	1 447,00	1 262,00				15,00	9,00	6,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				228,00	151,00	77,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				1 133,00	665,00	468,00				4,00	2,00	2,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	5,00			0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					19 205,00						74,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	3 321,00	1 689,00	1 632,00	3 677,00	1 718,00	1 959,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	1 094,00	528,00	566,00	1 113,00	497,00	616,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	1 506,00	848,00	658,00	2 213,00	1 246,00	967,00	22,00	19,00	3,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	312,00	259,00	53,00	293,00	221,00	72,00	16,00	13,00	3,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	2 284,00	1 332,00	952,00	2 857,00	1 613,00	1 244,00	22,00	19,00	3,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	153,00	67,00	86,00	133,00	54,00	79,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	152,00	67,00	85,00	123,00	50,00	73,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	1 110,00	702,00	408,00	1 769,00	1 045,00	724,00	21,00	18,00	3,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	3 006,00	1 557,00	1 449,00	3 353,00	1 613,00	1 740,00	1,00	1,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	682,00	254,00	428,00	745,00	287,00	458,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	1 184,00	611,00	573,00	1 301,00	606,00	695,00	9,00	8,00	1,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	572,00	295,00	277,00	712,00	277,00	435,00	7,00	6,00	1,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	623,00	279,00	344,00	815,00	301,00	514,00	6,00	5,00	1,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	606,00	357,00	249,00	718,00	358,00	360,00	9,00	7,00	2,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	279,00	114,00	165,00	340,00	145,00	195,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 297,00	687,00	610,00	1 396,00	750,00	646,00	1,00	1,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	102,00	69,00	33,00	123,00	79,00	44,00	3,00	3,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	408,00	256,00	152,00	721,00	407,00	314,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		

CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00	
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00	
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00	
	Total général des participants		5 511,00			6 903,00			6 717,00	

Axe prioritaire	5 - INVESTIR DANS LES COMPETENCES, L'EDUCATION, LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 5

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IR101	Nombre de professionnels formés	Plus développées	Personnes	4 831,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
IR102	Nombre d'usagers accompagnés	Plus développées	Personnes	690,00			33 962,00	16 479,00	17 483,00	49,22			0,00	0,00	0,00
IR103	Jeunes sous main de justice participants à l'action	Plus développées	Personnes	163,00			339,00	313,00	26,00	2,08			0,00	0,00	0,00
IR104	Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur demandeur d'emploi	Plus développées	Personnes	355,00			701,00	267,00	370,00	1,97			39,00	18,00	21,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IR101	Nombre de professionnels formés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IR102	Nombre d'usagers accompagnés	Plus développées	11 664,00	5 793,00	5 871,00	22 298,00	10 686,00	11 612,00	0,00	0,00	0,00
IR103	Jeunes sous main de justice participants à l'action	Plus développées	181,00	164,00	17,00	147,00	139,00	8,00	11,00	10,00	1,00
IR104	Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur demandeur d'emploi	Plus développées	331,00	127,00	185,00	331,00	122,00	164,00	0,00	0,00	0,00

## Axes prioritaires pour l'assistance technique

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6**

Axe prioritaire		6 - Assistance technique FEDER									
(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	IR6a	ETP d'agents concernés	Personnes		23,00			55,80			
S	IR6a	ETP d'agents concernés	Personnes		23,00			42,13			
F	IR6b	Séminaires organisés à destination des bénéficiaires potentiels	Nombre de séminaires		10,00			24,00			
S	IR6b	Séminaires organisés à destination des bénéficiaires potentiels	Nombre de séminaires		10,00			21,00			
F	IR6c	Actions d'information et de Communication	Nombre d'actions		10,00			30,00			
S	IR6c	Actions d'information et de Communication	Nombre d'actions		10,00			6,00			
F	IR6d	Comité de suivi organisé	Nombre de comité de suivi		13,00			5,00			
S	IR6d	Comité de suivi organisé	Nombre de comité de suivi		13,00			8,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IR6a	ETP d'agents concernés	0,00			0,00			0,00		
S	IR6a	ETP d'agents concernés	42,13			0,00			0,00		
F	IR6b	Séminaires organisés à destination des bénéficiaires potentiels	0,00			0,00			0,00		
S	IR6b	Séminaires organisés à destination des bénéficiaires potentiels	21,00			0,00			0,00		
F	IR6c	Actions d'information et de Communication	0,00			0,00			0,00		
S	IR6c	Actions d'information et de Communication	6,00			0,00			0,00		
F	IR6d	Comité de suivi organisé	0,00			0,00			0,00		
S	IR6d	Comité de suivi organisé	8,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	6 - Assistance technique FEDER
Objectif spécifique	OS6.1 - Garantir l'efficacité du pilotage du programme

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 6 / OS6.1**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir61	Taux d'erreur	Pourcentage		3,42	2013	2,00	3,42		

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir61	Taux d'erreur	3,42		3,42		3,42	

Axe prioritaire	6 - Assistance technique FEDER
Objectif spécifique	OS6.2 - Accroître l'efficacité de la communication sur l'intervention de l'Union européenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 6 / OS6.2**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
Ir62	Sentiment d'information sur les projets soutenus par l'UE	Taux d'information		14,00	2014	20,00	17,00		Source : Enquête IFOP pour la Région PACA, (juin 2017)

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Ir62	Sentiment d'information sur les projets soutenus par l'UE	17,00		14,00		14,00	

Axe prioritaire	7 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

**Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

**Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IR7a	Equivalent Temps Plein d'agents concernés		Personnes	7,00			37,84			5,41			9,55		
IR7b	Participants en formation		Personnes	7,00			160,00			22,86			38,00		
IR7c	Nombres de contrôles sur sites		Contrôles sur site	150,00			64,00			0,43			32,00		
IR7d	Séminaires organisés à destination des bénéficiaires potentiels		Séminaires	10,00			25,00			2,50			9,00		
IR7e	Nombre d'Actions d'information et de Communication		Actions	10,00			40,00			4,00			10,00		
IR7f	Comité de Suivi organisé		Comité de suivi	13,00			8,00			0,62			3,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IR7a	Equivalent Temps Plein d'agents concernés		14,16			10,54			3,59		
IR7b	Participants en formation		46,00			54,00			22,00		
IR7c	Nombres de contrôles sur sites		32,00			0,00			0,00		
IR7d	Séminaires organisés à destination des bénéficiaires potentiels		16,00			0,00			0,00		
IR7e	Nombre d'Actions d'information et de Communication		15,00			14,00			1,00		
IR7f	Comité de Suivi organisé		2,00			2,00			1,00		

Axe prioritaire	7 - Assistance technique FSE
Objectif spécifique	OS7.1 - GARANTIR UNE GESTION DU FSE EFFICACE SECURISEE ET LISIBLE

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7 / OS7.1**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
Ir71	Nombre de porteurs de projets renseignés en amont d'une demande de financement FSE		Nombre		Nombre	100,00			1,83%			183,00			40,00			
Ir72	Sentiment d'information sur les projets soutenus par l'UE en Région		Proportion		Proportion	20,00 %						17,00 %	%	%	17,00 %	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
Ir71	Nombre de porteurs de projets renseignés en amont d'une demande de financement FSE		143,00			56,00				87,00			87,00					
Ir72	Sentiment d'information sur les projets soutenus par l'UE en Région		17,00%	%	%	17,00%	%	%		14,00%	%	%	14,00%	%	%	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014															
			Cumulé			Total annuel			Qualitative									
Ir71	Nombre de porteurs de projets renseignés en amont d'une demande de financement FSE		0,00			0,00				0,00			0,00					
Ir72	Sentiment d'information sur les projets soutenus par l'UE en Région		14,00%	%	%	14,00%	%	%		14,00%	%	%	14,00%	%	%	%	%	

**Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises**

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0

**Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance**

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2017 Cumul - hommes	2017 Cumul - femmes	2017 Total annuel	2017 Total annuel - hommes	2017 Total annuel - femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	0,00					
1	O	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Enterprises	FEDER	Plus développées	0,00					
1	O	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	FEDER	Plus développées	0,00					
1	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( %)	FEDER	Plus développées	19 395 613,65					
1	O	IR1a	Nombre d'infrastructure développée ou équipée soutenue	Infrastructure	FEDER	Plus développées	0,00					
2	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( %)	FEDER	Plus développées	3 895 426,87					
2	O	IR2a	Nombre de prises FTTH financées pour les territoires concernés par le déploiement public	Prises FTTH	FEDER	Plus développées	0,00					
2	O	IR2b	Nombre d'entreprises accompagnées dans le champ du numérique	Enterprises	FEDER	Plus développées	0,00					
2	O	IR2c	Nombre de nouveaux produits ou services numériques réalisés et/ou améliorés	Nouveaux produits ou services	FEDER	Plus développées	0,00					
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	0,00					
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	0,00					
3	O	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/year	FEDER	Plus développées	0,00					
3	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( %)	FEDER	Plus développées	7 410 893,64					
3	O	IR4e3	Nombre de gares (ferroviaires ou routières) aménagées en pôle d'échanges	Pôles d'échanges	FEDER	Plus développées	0,00					
4	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	0,00					
4	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( %)	FEDER	Plus développées	0,00					
4	O	IR9a	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins de services sociaux	m2	FEDER	Plus développées	0,00					
5	O	CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Number	FSE	Plus développées	621,00	493,00	128,00	0,00	0,00	0,00
5	O	CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Number	FSE	Plus développées	2 914,00	1 775,00	1 139,00	14,00	10,00	4,00
5	O	CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Number	FSE	Plus développées	6 379,00	3 184,00	3 195,00	19,00	13,00	6,00
5	O	CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Number	FSE	Plus développées	0,00			0,00		
5	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( %)	FSE	Plus développées	24 326 596,97					
5	O	IR104	Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur demandeur d'emploi	Personnes	FSE	Plus développées	701,00	267,00	370,00	39,00	18,00	21,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total	Observations
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
1	O	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Enterprises	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
1	O	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
1	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( %)	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
1	O	IR1a	Nombre d'infrastructure développée ou équipée soutenue	Infrastructure	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
2	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( %)	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
2	O	IR2a	Nombre de prises FTTH financées pour les territoires concernés par le déploiement public	Prises FTTH	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
2	O	IR2b	Nombre d'entreprises accompagnées dans le champ du numérique	Enterprises	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
2	O	IR2c	Nombre de nouveaux produits ou services numériques réalisés et/ou améliorés	Nouveaux produits ou services	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
3	O	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/year	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
3	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( %)	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
3	O	IR4e3	Nombre de gares (ferroviaires ou routières) aménagées en pôle d'échanges	Pôles d'échanges	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
4	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
4	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( %)	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
4	O	IR9a	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins de services sociaux	m2	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
5	O	CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Number	FSE	Plus développées	621,00	309,00	16,00	
5	O	CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Number	FSE	Plus développées	2 900,00	1 790,00	21,00	
5	O	CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Number	FSE	Plus développées	6 360,00	3 354,00	1,00	
5	O	CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Number	FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
5	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( %)	FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
5	O	IR104	Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur demandeur d'emploi	Personnes	FSE	Plus développées	662,00	331,00	0,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Enterprises	FEDER	Plus développées	50			80,00		
1	O	CO03	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	Enterprises	FEDER	Plus développées	700			840,00		
1	O	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	FEDER	Plus développées	10 000 000			15 000 000,00		
1	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( % )	FEDER	Plus développées	48519360			202 164 000,00		
1	O	IR1a	Nombre de prises FTTH financées pour les territoires concernés par le déploiement public	Infrastructure	FEDER	Plus développées	3			6,00		
2	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( % )	FEDER	Plus développées	20929920			87 208 000,00		
2	O	IR2a	Nombre de prises FTTH financées pour les territoires concernés par le déploiement public	Prises FTTH	FEDER	Plus développées	101 000			310 000,00		
2	O	IR2b	Nombre d'entreprises accompagnées dans le champ du numérique	Entreprises	FEDER	Plus développées	50			80,00		
2	O	IR2c	Nombre de nouveaux produits ou services numériques réalisés et/ou améliorés	Nouveaux produits ou services	FEDER	Plus développées	10			35,00		
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	20			80,00		
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	800			5 000,00		
3	O	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/year	FEDER	Plus développées	3000000			17 000 000,00		
3	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( % )	FEDER	Plus développées	53208080			221 700 336,00		
3	O	IR4e3	Nombre de gares (ferroviaires ou routières) aménagées en pôle d'échanges	Pôles d'échanges	FEDER	Plus développées	4			10,00		
4	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Enterprises	FEDER	Plus développées	50			150,00		
4	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( % )	FEDER	Plus développées	9037920			37 658 000,00		
4	O	IR9a	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins de services sociaux	m2	FEDER	Plus développées	1500			4 000,00		
5	O	CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Number	FSE	Plus développées	227			271,00		
5	O	CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Number	FSE	Plus développées	1479			1 380,00		
5	O	CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Number	FSE	Plus développées	3993			4 141,00		
5	O	CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Number	FSE	Plus développées	2			5,00		
5	F	IF1	Montant Certifié TTC	Euros ( % )	FSE	Plus développées	68912063			287 133 596,00		
5	O	IR104	Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur demandeur d'emploi	Personnes	FSE	Plus développées	192			355,00		

### 3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

**Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme**

(telle que définie dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 [Modèle pour la transmission des données financières])

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Plus développées	Total	202 164 000,00	50,00	191 361 056,17	94,66%	143 661 462,46	30 763 055,89	15,22%	40
2	FEDER	Plus développées	Total	87 208 000,00	50,00	82 215 225,00	94,27%	46 216 289,00	15 812 433,89	18,13%	8
3	FEDER	Plus développées	Total	221 700 336,00	50,00	56 894 590,08	25,66%	35 340 356,48	11 608 000,72	5,24%	23
4	FEDER	Plus développées	Total	37 658 000,00	50,00	5 015 355,91	13,32%	2 874 304,04	1 068 358,43	2,84%	7
5	FSE	Plus développées	Total	282 942 364,00	50,00	96 328 378,22	34,05%	53 276 887,64	43 385 579,06	15,33%	44
6	FEDER	Plus développées	Total	19 902 136,00	50,00	4 910 740,02	24,67%	2 455 370,01	3 649 601,84	18,34%	2
7	FSE	Plus développées	Total	10 414 172,00	50,00	2 771 244,95	26,61%	1 385 622,47	1 814 761,39	17,43%	1
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>Plus développées</b>		<b>568 632 472,00</b>	<b>50,00</b>	<b>340 396 967,18</b>	<b>59,86%</b>	<b>230 547 781,99</b>	<b>62 901 450,77</b>	<b>11,06%</b>	<b>80</b>
<b>Total</b>	<b>FSE</b>	<b>Plus développées</b>		<b>293 356 536,00</b>	<b>50,00</b>	<b>99 099 623,17</b>	<b>33,78%</b>	<b>54 662 510,11</b>	<b>45 200 340,45</b>	<b>15,41%</b>	<b>45</b>
<b>Total général</b>				<b>861 989 008,00</b>	<b>50,00</b>	<b>439 496 590,35</b>	<b>50,99%</b>	<b>285 210 292,10</b>	<b>108 101 791,22</b>	<b>12,54%</b>	<b>125</b>

**Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]**

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		07	FR82	391 960,00	195 980,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		06	FR82	478 892,91	215 501,81	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		07	FR82	13 114 099,00	8 524 164,35	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		10	FR82	11 853 791,15	6 877 966,76	1 460 549,05	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		11	FR82	2 473 296,82	865 653,89	1 933 386,82	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		12	FR82	730 689,56	365 344,78	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	011	01	03	07	03		10	FR82	472 601,00	200 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	057	01	01	07	01		07	FR82	12 225 172,98	6 112 586,49	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		19	FR82	5 120 000,00	4 790 000,00	0,00	3
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		20	FR82	8 300 658,39	6 840 327,06	1 200 827,00	4
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		22	FR82	2 981 073,49	2 735 464,07	0,00	2
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		24	FR82	6 130 000,00	4 680 000,00	1 357 374,16	2
1	FEDER	Plus développées	058	01	02	07	01		22	FR82	22 037 595,38	13 090 000,00	1 721 959,81	3
1	FEDER	Plus développées	059	01	01	07	01		20	FR82	5 000 000,00	3 800 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	059	01	02	07	03		17	FR82	5 208 919,46	3 220 655,35	2 460 574,87	2
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		20	FR82	3 758 336,00	3 758 336,00	1 713 223,32	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	02	07	01		20	FR82	3 040 000,00	3 040 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	03	07	01		24	FR82	5 550 000,00	5 475 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	06	01		06	FR82	2 180 880,98	1 610 657,49	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		24	FR82	10 000 000,00	5 000 000,00	3 309 040,55	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		13	FR82	2 623 996,27	1 257 860,36	866 097,50	2
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		20	FR82	1 815 473,04	907 736,52	434 279,82	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	03		07	FR82	263 060,77	131 530,39	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	02	07	01		06	FR82	728 534,17	509 973,92	213 977,54	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	02	07	01		22	FR82	8 274 896,00	3 723 703,20	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	03	07	01		22	FR82	940 505,14	470 252,57	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	02	01	07	03		17	FR82	1 409 293,66	1 005 437,45	527 432,95	1
1	FEDER	Plus développées	067	03	07	07	03		16	FR82	54 257 330,00	54 257 330,00	13 564 332,50	2
2	FEDER	Plus développées	047	01	02	07	02		13	FR82	36 128 000,00	21 942 000,00	6 648 642,63	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
2	FEDER	Plus développées	047	01	03	07	02		13	FR82	39 703 880,00	19 901 293,00	7 057 604,24	1
2	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	02		08	FR82	765 592,00	382 796,00	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	078	01	01	07	02		18	FR82	2 060 000,00	1 480 000,00	443 403,47	2
2	FEDER	Plus développées	078	01	01	07	02		22	FR82	1 750 000,00	1 330 000,00	1 017 918,80	1
2	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		24	FR82	1 147 353,00	850 000,00	427 875,08	1
2	FEDER	Plus développées	079	01	02	07	02		18	FR82	660 400,00	330 200,00	216 989,67	1
3	FEDER	Plus développées	012	01	01	07	04		24	FR82	3 018 563,40	1 358 353,53	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		18	FR82	908 946,06	227 236,52	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		17	FR82	22 318 000,22	16 752 446,46	2 243 273,66	3
3	FEDER	Plus développées	014	01	03	07	04		17	FR82	437 178,00	437 178,00	435 988,87	1
3	FEDER	Plus développées	014	01	03	07	04		24	FR82	103 000,00	103 000,00	104 423,58	1
3	FEDER	Plus développées	036	01	01	01	04		18	FR82	5 942 325,00	2 163 465,00	1 584 590,85	1
3	FEDER	Plus développées	036	01	01	07	04		12	FR82	2 470 000,00	1 976 000,00	354 307,56	2
3	FEDER	Plus développées	036	01	01	07	04		17	FR82	1 708 741,00	1 708 741,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	036	01	01	07	04		18	FR82	6 700 000,00	1 500 000,00	643 200,00	1
3	FEDER	Plus développées	036	01	02	07	04		18	FR82	590 000,00	472 000,00	541 426,71	1
3	FEDER	Plus développées	044	01	01	07	04		18	FR82	5 167 255,45	3 148 391,78	2 435 463,74	3
3	FEDER	Plus développées	044	01	02	07	04		18	FR82	571 263,67	396 891,70	1 763 300,73	1
3	FEDER	Plus développées	085	01	02	07	06		18	FR82	2 489 447,90	1 244 723,95	961 929,10	1
3	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		08	FR82	2 217 940,84	1 870 000,00	509 077,61	2
3	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		10	FR82	666 935,54	396 935,54	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		18	FR82	1 584 993,00	1 584 993,00	31 018,31	2
4	FEDER	Plus développées	052	01	01	01	09		21	FR82	188 505,63	56 630,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	055	01	01	01	08		19	FR82	584 298,70	292 149,35	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	055	01	01	01	09		19	FR82	2 139 921,77	1 079 952,04	134 880,57	2
4	FEDER	Plus développées	055	01	01	01	09		24	FR82	1 350 047,81	953 781,65	933 477,86	1
4	FEDER	Plus développées	067	01	01	01	08		24	FR82	367 582,00	183 791,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	08		18	FR82	385 000,00	308 000,00	0,00	1
5	FSE	Plus développées	117	01	01	07		08	18	FR82	746 312,00	740 556,00	765 964,82	3
5	FSE	Plus développées	117	01	01	07		08	19	FR82	300 197,05	275 197,05	408 242,15	1
5	FSE	Plus développées	117	01	07	07		08	18	FR82	8 830 070,20	7 535 697,73	3 566 577,94	28
5	FSE	Plus développées	117	01	07	07		08	19	FR82	86 451 798,97	44 725 436,86	38 644 794,15	12

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion
6	FEDER	Plus développées	121	01	01	07		18	FR82	4 910 740,02	2 455 370,01	3 649 601,84	2
7	FSE	Plus développées	121	01	01	07		18	FR82	2 771 244,95	1 385 622,47	1 814 761,39	1

**Tableau 8: L'utilisation du financement croisé**

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre	6	0,00		0,00	

du FSE, mais soutenus par le FEDER					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	7	0,00		0,00	

**Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»)**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>Axe prioritaire</b>	<b>Montant du soutien de l'Union envisagé pour les opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base d'opérations sélectionnées (en euros)</b>	<b>Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (2/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)</b>	<b>Montant du soutien de l'Union aux opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)</b>	<b>Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (4/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)</b>
1	0,00		0,00	
2	0,00		0,00	
3	0,00		0,00	
4	0,00		0,00	
6	0,00		0,00	

**Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)**

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

**Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles**

Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) prévu pour être alloué à des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles (en euros), tel qu'indiqué à la section 2.A.6.1 du programme opérationnel	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) alloué à des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 éligibles (en euros)	Dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions éligibles (en euros)	Soutien de l'Union correspondant aux dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions admissibles, résultant de l'application d'un taux de cofinancement de l'axe prioritaire (en euros)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### 4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

##### **Missions d'évaluation de mise en œuvre du PO FEDER – FSE**

Le plan d'évaluation du PO FEDER-FSE a été validé en comité de suivi le 23 décembre 2016. Ce dernier prévoit des évaluations de mise en œuvre sur la période 2016-2018 et des évaluations d'impact pour la période 2019-2023. Les évaluations de mise en œuvre poursuivent 3 objectifs :

1. contribuer à la performance du PO régional dans l'optique de débloquer la réserve de performance
2. motiver une révision à mi-parcours du PO, si cela s'avère nécessaire
3. contribuer à mettre en œuvre une organisation efficace, lisible et sécurisée du PO régional.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a confié l'évaluation de mise en œuvre de son PO FEDER-FSE au groupement de prestataires Teritéo - Aster Europe pour le FEDER et Dictys - Teritéo pour le volet FSE. Ces marchés d'évaluation de 9 mois ont été lancés le 17 mai 2017.

Le premiers rapports intermédiaires faisant état de la collecte de données ont été remis dans le courant de l'été 2017. Celle-ci s'est poursuivie au second semestre 2017. La phase d'élaboration des recommandations était toujours en cours au 31/12/2017.

##### **Rapport intermédiaire n°2 du 03/11/17 - Période de référence : 2014 - 2017**

L'évaluation de mise en œuvre poursuit 3 objectifs :

1. contribuer à la performance du PO régional dans l'optique de débloquer la réserve de performance
2. motiver une révision à mi-parcours du PO, si cela s'avère nécessaire
3. contribuer à mettre en œuvre une organisation efficace, lisible et sécurisée du PO régional.

Les 2 marchés d'évaluation de 9 mois ont été lancés le 17 mai 2017 : Ces 2 missions d'évaluation ont abouti à des rapports intermédiaires visant à répondre aux questions évaluatives. La phase d'élaboration des recommandations était toujours en cours au 31/12/2017.

##### **1- Les questions évaluatives pour le FEDER**

Q0 – Bilan des réalisations et analyse de la dynamique de la programmation

Q1 - Dans quelles mesures l'organisation et les outils mis en place par l'Autorité de Gestion à destination des porteurs de projets et des bénéficiaires contribuent-ils bien à une mise en œuvre efficace ?

Q2 - Dans quelles mesures l'Autorité de Gestion peut-elle optimiser l'efficacité des procédures tout en conservant une maîtrise égale des risques ?

Q3 – Dans quelles mesures le système de suivi permet-il d'appréhender les effets du PO (résultats et impacts) de manière fiable ?

#### **Q0 : Bilan de la programmation FEDER : données arrêtées au 30/06/2017**

La dynamique globale du PO est très positive par rapport à la moyenne des PO français avec un véritable effort de priorisation sur des dossiers structurants et les critères de performance. Toutefois, plusieurs priorités d'investissement sont en situation effective ou potentielle de surconsommation (Pi 1a, Pi 1b, Pi 2a) tandis que plusieurs priorités d'investissement (Pi 2b, 4a, 4d et 6d notamment) sont marquées par un retard relatif, lié à différents facteurs :

- La maturité et la qualité des dossiers
- Des problématiques de sécurisation juridique (instruction sur régimes d'aides d'Etat)
- La difficulté à maintenir la fréquence et la régularité des AAP sur l'ensemble des Pi

#### **Q1 : Accompagnement des porteurs FEDER :**

Il est constaté un niveau très élevé de satisfaction des porteurs des projets sur la qualité d'accompagnement, tant en phase de candidature que d'instruction ainsi qu'une logique d'AAP comprise et appréciée, y compris par les « non sélectionnés » car elle favorise un accès simple à l'information.

La séparation des fonctions (animation / instruction) est plutôt comprise par les porteurs, en dépit de quelques incompréhensions ponctuelles.

En revanche, il est observé un véritable problème de délais d'instruction et de conventionnement, principal motif d'insatisfaction des porteurs et des outils d'accompagnement globalement complets (sauf sur les indicateurs) mais qui pourraient gagner en lisibilité.

## **Q2 : Procédures de gestion FEDER :**

La mise en œuvre exclusive par AAP apparaît avoir un vrai effet positif sur la dynamique et la qualité de la programmation mais aussi quelques inconvénients :

- Effet « d'appel d'air », avec des dossiers nombreux, parfois « hors cadre », et in fine un engorgement de l'instruction ;
- Des écarts entre « l'éligible » et le « sélectionnable » potentiellement générateurs de frustration pour les porteurs, notamment sur les projets d'ingénierie, d'études amont ;
- Une difficulté à maintenir le même rythme d'AAP sur toutes les Pi.

Concernant l'instruction ; il est constaté que les critères de recevabilité sont parfois très exigeants et que l'instruction des dossiers, qualitative et minutieuse et soucieuse d'une bonne sécurisation, est faite au prix de délais importants avec des taux constatés de rejets / abandons élevés.

## **Q3 : Fiabilité des données FEDER :**

Aucune incohérence majeure n'a été détectée dans les valeurs, une attention forte est portée dans le cadre de l'instruction. Des axes de progrès sont toutefois à étudier dans l'outillage des bénéficiaires et des instructeurs, ainsi que dans la structuration des procédures.

## **2 - Les questions évaluatives pour le FSE :**

Q0 – Bilan des réalisations et analyse de la dynamique de la programmation

Q1 – Comment la Région pourrait-elle mieux mobiliser les porteurs de projets autour du PO Régional et mieux mobiliser le PO sur les politiques régionales ?

Q2 - Comment l'autorité de gestion pourrait-elle mieux accompagner les bénéficiaires du FSE pour anticiper les freins à la certification repérés en amont et en aval de la programmation ?

Q3 – Dans quelles mesures le système de suivi permet-il d'appréhender les effets du PO (résultats et impacts) de manière fiable ?

## **Q0 : Bilan de la programmation FSE : Données arrêtées au 30/06/2017**

L'analyse est ciblée sur un seul axe, l'axe 5 du programme, relevant d'une priorité d'investissement

unique et composé de 4 objectifs spécifiques.

La dynamique d'ensemble est positive, la programmation est principalement emmenée par les opérations relatives à la commande régionale de formation (relevant de l'OS 5B), levier pour améliorer les compétences et les qualifications et contribuer à améliorer l'accès et le retour à l'emploi.

A un niveau plus fin, le niveau de programmation est relativement hétérogène entre les 4 objectifs spécifiques: 3 OS sur les 4 composantes de l'axe 5 sont en sous programmation. Malgré des appels à propositions qui laissent d'importantes marges de manœuvre et les actions d'animation mises en œuvre, peu de porteurs de projets se positionnent sur les OS 5A et 5D. Certains projets présentés ne répondent pas aux différents critères de sélection (notamment sur la qualité du projet), d'autres ont été réorientés vers le PON FSE.

Il est à noter que les orientations politiques ont amené à réajuster l'OS 5C ciblé sur les jeunes en forte précarité, y compris les jeunes sous-main de justice.

#### **Q1 : Mobilisation et accompagnement des porteurs externes et internes :**

La mobilisation est importante pour communiquer sur les possibilités de financement et la logique d'appel à propositions permet aux éventuels porteurs de se préparer dans de bonnes conditions (3 jalons dans l'année).

L'accompagnement est de qualité tout au long des étapes conduisant à la sélection des opérations et un « équipement » du porteur a été élaboré pour qu'il réponde à ses obligations. Les outils mis à disposition sont jugés pertinents.

Des axes de progrès sont néanmoins possible pour améliorer l'image de marque du FSE très « écornée » et susciter de nouveaux projets :

- Une approche plus individualisée et plus ciblée à mettre en œuvre au titre de la communication: réseau de parrainage, acteurs du conseil en évolution professionnelle, OPCACIF, CAP Emploi par exemple.
- Une concertation avec les autres financeurs à renforcer: des synergies pour la détection de porteurs et l'optimisation des cofinancements.

#### **Q2 : Procédures de gestion FSE :**

L'instruction est approfondie et outillée et l'outillage nécessaire aux bénéficiaires au regard de leurs obligations est disponible, toutefois, cet outillage est peut-être mis à disposition trop tardivement pour pleinement anticiper l'ensemble des obligations relatives au cofinancement du FSE (notamment sur la dimension indicateurs).

Sur le conventionnement, la signature des actes attributifs est trop tardive et génère des difficultés pour certains des bénéficiaires.

Concernant le contrôle, il est constaté que le référentiel de contrôle vise à sécuriser voire à sur-sécuriser et que les délais sont trop longs et donc que les paiements sont très tardifs.

### **Q3 : Fiabilité des données FSE :**

La complexité liée aux indicateurs eux-mêmes (microdonnées) et aux exigences précisées tardivement par la CE se cumule à un problème structurel de complétude, fortement lié aux retards de déploiement de Synergie.

A cela s'ajoute un système transitoire « artisanal » pour les opérations hors Programme Régional de Formation (PRF), qui s'accompagne de multiples erreurs, sur la cohérence des données individuelles et leur consolidation. L'impact est toutefois limité sur les valeurs d'ensemble.

Cette problématique a été prise en compte par l'AG, avec un plan de rattrapage des données issues des PRF et la mise en place d'un logiciel (SAFIR) pour les dossiers de subvention (hors PRF) qui fiabilise la donnée.

**5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES**

--

## 6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

### AXE FEDER :

Les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des axes du FEDER sont principalement :

1. **Le volume important de dossiers à l'instruction et la durée de l'instruction**
2. **Les difficultés liées à la certification**
3. **La fragilité du SI SYNERGIE**

1 - L'année 2017 a démarré avec un stock de 96 dossiers à l'instruction. Ce stock était principalement dû au succès des appels ouverts en 2016 qui ont conduit au dépôt de 141 dossiers de demande de subvention dont 50 entre septembre et décembre 2016. En 2017, 70 dossiers ont été traités: 40 ont été programmés, 22 ont été refusés et 8 ont été abandonnés. Il restait donc, fin 2017, 26 dossiers déposés en 2016 à instruire. Toutefois, les nouveaux appels ouverts en 2017 ont connu un large succès : 97 dossiers ont été déposés au total, dont 82 entre octobre et décembre 2017, pour un montant total de FEDER demandé de 119,6 M€. Ainsi, fin 2017, le stock s'élevait à 123 dossiers à l'instruction. La montée en compétences des équipes en place a permis d'améliorer significativement la capacité de traitement des dossiers à l'instruction, en augmentation de 25 % entre 2016 (56 dossiers traités) et 2017 (70 dossiers traités).

Cependant, bien que les délais d'instruction tendent à diminuer, ils restent mécaniquement longs: une fois le dossier déposé, le délai d'attente pour le démarrage de l'instruction est en moyenne de 9 mois. Ensuite, une fois le dossier ouvert, le délai d'instruction est en moyenne de 2 à 4 mois pour les dossiers relativement simples, de 6 à 8 mois pour les dossiers complexes.

2 - Par ailleurs, l'année 2017 a été marquée par la réception des premières demandes de paiement des bénéficiaires.

La réception de ces demandes de paiement a conduit au démarrage du travail de certification: 22 dossiers de demande de paiement ont été certifiés pour un montant total de 33.4M€ de dépenses. L'objectif d'évitement du dégagement d'office a ainsi été atteint, avec un surplus de dépenses certifiées de 1,1 M€. Cependant, en dépit d'une accélération en cours d'année du rythme de la certification, celui-ci est resté modéré et à la fin de l'année 2017, il reste 22 dossiers de demande de paiement déposés en 2017 à certifier pour un montant de dépenses déposés de 30 M€ environ. Les difficultés rencontrées en 2017 devraient pouvoir se résorber en partie en 2018 par des renforts RH en interne et par le changement de prestataire chargé de la certification des dossiers de demandes de paiement.

De façon plus globale, à l'échelle du programme, le taux de programmation au 31/12/2017 est satisfaisant (44 %). Cependant, les contrastes déjà constatés entre les axes en 2016 se confirment: 79, 98 % de taux de programmation sur l'axe 1, 50 % sur l'axe 2 et 16 % sur l'axe 3. Ce constat a conduit l'exécutif régional à initier un processus de révision du PO courant 2017 visant à rééquilibrer la maquette financière par transfert de crédits de l'axe 3 vers l'axe 1 (25 M€). Le processus de révision était encore en cours fin

2017.

3 - Au-delà, des difficultés liées à l'instruction et à la certification, la fragilité et l'évolution régulière du système d'information SYNERGIE qui, jusqu'en milieu d'année 2017, a occasionné de nombreuses difficultés et a généré un temps de travail supplémentaire du en partie à la reprise des données dans le SI. Cela a eu pour conséquence un impact significatif sur le bon avancement du programme. De plus, de façon encore plus prégnante qu'en instruction, la fragilité du système d'information Synergie, a fortement impacté le travail de certification jusqu'au milieu de l'année 2017.

### **Axe FSE**

Les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des axes du FSE sont principalement :

- 1. Le stock important de dossiers à l'instruction**
- 2. La fragilité du SI SYNERGIE**
- 3. La longueur des procédures de certification**
- 4. Les difficultés liées au recueil des données relatives aux indicateurs en l'absence de SI commun et dédié à la collecte**

1 - Près d'un tiers des dossiers FSE déposés ne sont pas recevables en phase de complétude. De même, au 31.12.2017, il restait encore une importante quantité de dossiers en cours d'instruction en comparaison aux années précédentes. En effet, près de 68% des dossiers en cours d'instruction en 2017 ne sont pas achevés au 31.12.2017. Ces taux s'expliquent par :

- des projets non-aboutis et donc des porteurs qui ne sollicitent pas ou trop tardivement le service en charge de l'accompagnement des projets européens
- des dossiers incomplets qui ne passent pas la phase de complétude
- des porteurs fragiles administrativement et financièrement
- de nouveaux porteurs qu'il convient d'accompagner dans l'instruction

Afin de réduire le taux de rejet constaté en phase d'analyse de complétude des dossiers, des réunions d'informations ont été organisées en 2017 pour mieux sensibiliser les porteurs à l'accompagnement en amont du dépôt de dossier.

2 - L'année 2017 a été marquée par le rattrapage des dossiers dans le SI Synergie. Ses fragilités et l'évolution régulière de ses fonctionnalités ont occasionné de nombreuses difficultés et ont généré un temps de travail significatif pour l'équipe FSE. Cette mobilisation a fait perdre du temps aux agents sur leur travail d'instruction et de certification.

3 - L'unité FSE a également été mobilisée sur la certification. En 2017, 26 demandes de paiement ont été réceptionnées alors que 21 demandes de paiements reçues en 2016 étaient encore en cours de contrôle de service fait. Pour résoudre les difficultés liées à la longueur des procédures de certification, des guides et

des outils ont été mis en place pour la certification et la saisie SYNERGIE afin de faciliter le travail.

4 - La collecte des indicateurs de résultat et de réalisation s'avère chronophage et complexe. L'absence d'un SI commun dédié à la collecte pose des problèmes de fiabilité au niveau du recueil et du traçage des données. L'autorité de gestion a donc amorcé en décembre 2016 le développement d'un outil informatique dédié pour le recueil des indicateurs FSE (SAFIR). L'année 2017 a ainsi été marquée par la finalisation du développement de l'outil informatique dédié pour le recueil des indicateurs FSE (SAFIR) ainsi que le rattrapage des indicateurs pour les dossiers programmés en 2015 et 2016 afin de pouvoir les valoriser sur le présent RAMO (rattrapage des données détaillées en section 6b). Une personne supplémentaire, a été affectée à 100% à partir du 11.12.2017.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

### **Axe FEDER :**

L'avancement du cadre de performance qui se dessine dans le RAMO 2017 ne reflète pas la situation actualisée. En effet, la parution tardive du règlement 2018/276 n'a pas permis à l'AG de prendre en compte la nouvelle méthode de quantification des indicateurs réalisés. Cette dernière sera appliquée pour le RAMO 2018. L'application du règlement nécessite un travail en amont de la part de l'AG afin de sécuriser son système de suivi.

L'Autorité de gestion, en lien avec les missions d'évaluation, conduites sur l'année 2017 a mené une analyse des écarts aux cibles sur l'ensemble des indicateurs du cadre de performance et en a analysé les causes principales. Ces constats ont conduit au démarrage de discussions avec la Commission européenne pour proposer une révision du PO en 2018.

La dynamique constatée en 2016 s'est poursuivie en 2017 de façon tendancielle, le fort taux de programmation de l'axe 1 s'accompagnant d'un taux de programmation moins élevé sur l'axe 2 et peu élevé sur l'axe 3 avec, au sein de cet axe, des situations contrastées. Ainsi, les constats opérés en 2016 sur les cibles des indicateurs du cadre de performance ont été confirmés en 2017. Des difficultés liées à des incompatibilités de régimes d'aides sur les axes 2 et 3 ont conduit à freiner fortement la programmation sur certaines priorités d'investissement. Ces blocages contrarient fortement l'atteinte des cibles définies initialement sur ces axes. De plus, l'Autorité de gestion a constaté des erreurs dans la fixation des cibles initiales pour certains axes (1, 2 et 3).

L'effort de certification en 2017 a porté prioritairement sur l'axe 1, permettant à l'indicateur financier de progresser fortement. La certification des dossiers sur les axes 3 et 4 n'a pas pu suivre le même rythme en 2017 mais constituera une priorité en 2018 afin d'atteindre les cibles du cadre de performance.

### **Axe FSE :**

Les valeurs cibles de 2018 sont toutes atteintes pour le FSE au 31.12.2017 sauf pour 3 indicateurs (CO10, IF1 et CO22). La dynamique de programmation permettra d'ici fin 2018 de réaliser les valeurs cibles. L'indicateur CO22 avait été oublié dans les conventions des opérations correspondantes et sera atteint au 31.12.2018 car les opérations concernées sont en cours de réalisation. Des avenants seront passés en 2018 pour régulariser la situation.

L'AG a mené un plan d'action pour renforcer la robustesse du système de suivi des indicateurs FSE et finir avec le système transitoire de questionnaire et de suivi Excel mis en place depuis début 2015 pour les dossiers de subvention. Le logiciel SAFIR a été développé et présenté à un panel d'utilisateurs en décembre 2017. La création de cet outil permet de réduire le taux de non-valorisation des participants constatés sur les RAMO 2015 et 2016. Un ETP a été entièrement dédié à ce plan de reprise et les données des dossiers conventionnés en 2015 et 2016 ont pu être reprises dans l'outil.

En parallèle, la direction opérationnelle concernée par le PRF a mené un important plan de reprise sur les données du dossier correspondant au PRF 2015/2016. En effet, des problèmes de paramétrage de l'outil de suivi n'avaient pas permis de collecter des données complètes pour les participants conduisant l'AG à les écarter de la valorisation lors des précédents RAMO. Ce plan de reprise permet à l'AG d'améliorer le taux de valorisation des participants, cependant l'intégralité des données manquantes n'a pas pu être rattrapée.

## **7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS**

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

## 8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	1 - RECHERCHE, INNOVATION, PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	5 déc. 2014
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>PACA INVESTISSEMENT</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	FRANCE MARSEILLE
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution

8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ( $< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Oui
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 4, point b)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier visé à l'article 38, paragraphe 1, point a), à l'article 38, paragraphe 4, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 et des intermédiaires financiers visés à l'article 38, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, du règlement (UE) no 1303/2013: a) personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; b) organisme accomplissant des tâches d'exécution ou c) autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	SAS PACA INVESTISSEMENT
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	27 Place Jule Guesde, 13481 Marseille cedex 20

12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Autres
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	La SAS PACA Investissement répond aux conditions de la directive 2014/24/UE du Parlement Européen et du Conseil en date du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics et peut être considérée comme étant une entité mandatée au titre de la réglementation applicable aux aides d'Etat, les conditions suivantes étant remplies :
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	10 mars 2017
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	54 257 330,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	27 128 665,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	27 128 665,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	18 782 166,25
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	6 782 166,25
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	6 782 166,25
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	12 000 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	12 000 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	526 681,53
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	78 910,97
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	28 199,38
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE)	

n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</b>	<b>Prises de participation</b>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Actions
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	4 671 437,75
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 335 718,88
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	4 671 437,75
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 335 718,88
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	2 335 718,88
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	2 335 718,88
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-	17

participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	16
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	13
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	13
29.2.1. dont micro-entreprises	0
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	8 883 833,24
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	2 335 719,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	6 548 114,24
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	1,90
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	4,80
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	4 339 295,41
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement n° 1303/2013]</b>	

35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	10 347,68
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources réutilisées qui ont été reversées à l'instrument financier et sont attribuables aux Fonds ESI	0,00
37.1 dont montants payés pour la rémunération préférentielle des investisseurs privés agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	27 128 665,00
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	12 000 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	12 000 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	95,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	13,00
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO07 - Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	48 500 000,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en	4 671 437,75

liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	
---	--

**9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

**10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**10.1. Grands projets**

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
Provence Grand Large (Eolien Offshore)		Retiré et conservé sans statut de grand projet dans le PO	0,00	0,00	2015, T1		2018, T4	2021, trimestre 1	3 - 4a	0,00	Conception	Le projet n'a pas encore démarré.	1 mars 2019	Le statut du Grand Projet n'est pas encore stabilisé. Le dossier est en cours de montage. Le prévisionnel théorique indique un début d'opération début 2019 mais il ne s'agit que d'indications.

**Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face**

--

**Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel**

--

## **10.2. Plans d'action communs**

### **Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs**

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

**Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

--

## PARTIE B

**RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

### **11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

#### **11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

Axe prioritaire	1 - RECHERCHE, INNOVATION, PME
-----------------	--------------------------------

--

Axe prioritaire	2 - DEVELOPPER L'ECONOMIE ET LES SERVICES NUMERIQUES
-----------------	--

--

Axe prioritaire	3 - TRANSITION ENERGETIQUE ET VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES
-----------------	---

--

Axe prioritaire	4 - INCLUSION SOCIALE PAR L'EMPLOI
-----------------	------------------------------------

--

Axe prioritaire	5 - INVESTIR DANS LES COMPETENCES, L'EDUCATION, LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	6 - Assistance technique FEDER
-----------------	--------------------------------

--

Axe prioritaire	7 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

--

#### **11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

--

#### **11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

--

**11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

<b>Axe prioritaire</b>	<b>Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)</b>	<b>Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)</b>
1	236 300,50	0,23%
3	19 414 624,32	17,51%
<b>Total</b>	<b>19 650 924,82</b>	<b>4,56%</b>

--

**11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme**

--

**12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013**

**12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

--

**12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

--

**13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

**14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel**

**14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds**

**14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales**

**14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes**

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

**14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant**

--

**14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées**

--

**PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE**  
**[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU**  
**PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°**  
**1303/2013]**

**16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

**17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

**18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHES 4 ET 6, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)]**

Le rapport présenté en 2019 doit présenter et évaluer la qualité des offres d'emploi reçues par les participants à l'IEJ, y compris les jeunes défavorisés, les jeunes issus de communautés marginalisées et les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualifications. Le rapport doit présenter et évaluer les progrès qu'ils ont accomplis en matière de formation permanente, dans la recherche d'un emploi durable et décent ou le suivi d'un apprentissage ou d'un stage de qualité.

Le rapport doit présenter les principaux résultats des évaluations concernant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la contribution conjointe du Fonds social européen et des fonds spéciaux alloués à l'IEJ, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

--

## Documents

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Total de contrôle	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé annuel à l'attention des citoyens	Résumé à l'intention des citoyens	26 oct. 2018			2146812670	Résumé annuel à l'attention des citoyens		
Réponse à la lettre d'observation relative au RAMO	Résumé à l'intention des citoyens	26 oct. 2018			163753598	Réponse à la lettre d'observation relative au RAMO		
Réponse à la lettre d'observation relative au cadre de performance	Résumé à l'intention des citoyens	26 oct. 2018			2391195416	Réponse à la lettre d'observation relative au cadre de performance		

**Total de contrôle pour toutes les données structurées: 2667307370**

## Résultats de la dernière validation

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.7.8	Avertissements au tableau 4A par axe prioritaire/priorité d'investissement/catégorie de région avec: CO17 >= CO18 /5.10iii-ESF.M.M2014. Échec des valeurs: 1,00 - 3,00
Avertissement	2.7.8	Avertissements au tableau 4A par axe prioritaire/priorité d'investissement/catégorie de région avec: CO17 >= CO18 /5.10iii-ESF.M.T2014. Échec des valeurs: 1,00 - 3,00
Avertissement	2.11	Dans le tableau 1, lorsque l'indicateur quantitatif et l'axe prioritaire AT sont renseignés, la somme de la ventilation annuelle par sexe doit être égale au total annuel. Erreurs par axe prioritaire/objectif spécifique/code de l'indicateur avec: 6/OS6.1/Ir61 . Échec des années: 2014, 2015, 2016, 2017
Avertissement	2.11	Dans le tableau 1, lorsque l'indicateur quantitatif et l'axe prioritaire AT sont renseignés, la somme de la ventilation annuelle par sexe doit être égale au total annuel. Erreurs par axe prioritaire/objectif spécifique/code de l'indicateur avec: 6/OS6.2/Ir62 . Échec des années: 2014, 2015, 2016, 2017
Avertissement	2.19	Instrument financier [PACA INVESTISSEMENT] : La somme [0,00] de tous les montants (3.1) de Objectif thématique doit être égale à 14.1 : 27 128 665,00
Avertissement	2.28	Instruments financiers PACA INVESTISSEMENT, [Prises de participation]: 25 doit être égal à 25.1 + 25.2 + 25.3
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: OS3d, indicateur: Ir3d, catégorie de région: M, année: 2016 (0,13 < 1,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: OS3d, indicateur: Ir3d, catégorie de région: M, année: 2017 (-2,80 < 1,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: OS4e, indicateur: Ir4e1, catégorie de région: M, année: 2016 (324,39 < 332,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: OS4e, indicateur: Ir4e1, catégorie de région: M, année: 2017 (324,39 < 332,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS1b, indicateur: Ir1b1, catégorie de région: M, année: 2017 (76,00 > 50,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS1b, indicateur: Ir1b3, catégorie de région: M, année: 2014 (196 678,00 > 3 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS1b, indicateur: Ir1b3, catégorie de région: M, année: 2015 (196 678,00 > 3 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS1b, indicateur: Ir1b3, catégorie de région: M, année: 2016 (196 678,00 > 3 000,00). Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS1b, indicateur: Ir1b3, catégorie de région: M, année: 2017 (207 443,00 > 3 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 101,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO25, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 102,50 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 103,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO08, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 106,02 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 4e, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 183,17 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IR6a, catégorie de région: , année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 183,17 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IR6a, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 183,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: IR1a, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 183,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO07, catégorie de région: M, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 187,36 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO07, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 200,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: IR1a, catégorie de région: M, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 203,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO29, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 210,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IR6b, catégorie de région: , année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 210,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IR6b, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 246,67 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO29, catégorie de région: M, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 248,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO24, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 255,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO24, catégorie de région: M, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 268,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 8a, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 270,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO29, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 374,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO24, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 400,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: IR1a, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 531,74 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO07, catégorie de région: M, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 531,74 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO07, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 551,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO25, catégorie de région: M, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 563,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO25, catégorie de région: M, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 240,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IR6b, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 242,61 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IR6a, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 300,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IR6c, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 114,29 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IR6b, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 132,45 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IR6a, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 500,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IR6c, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.